

N° 16
2 JUIN 2016

WEB

SNE-FSU :
sne@fsu.fr
<http://www.snefsu.org>

CAPN du 01 juin 2016

ORDRE DU JOUR :

Approbation des PV
Point sur les Bonifications
2015
Cycle de Mobilité 2016-9
Questions diverses

Elus SNE FSU

CTE - Dominique MELLETON
dominique.melleton@orange.fr
TE - Jean-Marc FAU
Jean-marc.fau@onema.fr

CTE - Olivier CARLOTTI
olivier.carlotti@guadeloupe-parcnational.fr

TE – Pascal MALASSAGNE

SECRETAIRES SNE-FSU

Secrétaire Général

Jean Luc CIULKIEWICZ

SNE-FSU

104 rue Romain Rolland
93260 LES LILAS

jean-luc.ciulkiewicz@fsu.fr

Tel bur: 01 41 63 27 30

Port: 06 85 91 03 50

Permanence 01 40 81 22 28

Secrétaires adjoints

Patrick SAINT-LEGER

06 70 81 17 16

saintleger.sne@gmail.com

Jean-Marc MARSOLLIER

06 08 47 23 35

marsollier.sne@gmail.com

Anthony TURPAUD

06 12 09 12 39

sne.mercantour@gmail.com

**COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE NATIONALE
des techniciens de l'environnement – 01 juin 2016**

REPRESENTANTS ADMINISTRATION :	REPRESENTANTS SNE-FSU :	REPRESENTANTS autres OS :
<p>Mme B. THORIN Présidente Mme S. HAYOT Mme S. MABIT Mme S. HOROVITZ Mme S. VICARIO Mme J. KOE (ONCFS) Mme N. FISCHER (ONCFS) Mme A. CHAUVIERE (ONEMA) Mme N. MUNIER, Mme V. GUENIFFEY et Mme J.BELLISSON (Pôle Gestion cat C et B des Corps de l'Environnement) Mme A. TRINZONI</p>	<p>Dominique MELLETON (Titulaire CTE)</p>	<p><u>UNSA Ecologie</u> : Yannick JAOUEN (Titulaire TSE), <u>EFA CGC</u> : Philippe CORNET (Titulaire CTE), Michel LAMBRECH (Suppléant CTE) <u>Solidaires Environnement</u> : Stéphane HONORE (Suppléant TSE) <u>CGT</u> : Olivier MEYER (Titulaire TE) Olivier LEDOUBLE (Suppléant TSE)</p>

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des PV des 17/06/14 et 18/02/15

2. Point sur les bonifications 2015

3. Mobilité (Cycle 2016-9)

4. Questions diverses

- Modalités du passage de C en B,
- Intégration dans le NES,
- Promotions IAE,
- Concours ATE,
- Frais de changement de RA,
- Situation des stagiaires TE,

Le quorum étant atteint, la Présidente ouvre la séance à 10H10.

Secrétaire de séance adjoint : Dominique MELLETON

1- Approbation des PV des 17/06/14 et 18/02/15

Pv adoptés à l'unanimité.

2- Point sur les bonifications 2015 :

En regard des règles imposées (bénéficiaires = 0.90 de l'effectif hors les personnels ayant atteint le dernier échelon de leur grade) sont exclus de la bonification d'un mois au titre de l'année 2015 :

- 12 agents éligibles radiés
- 1 agent en congé de formation continue
- 16 agents promus TE au titre de 2015
- 2 agents promus TSE au titre de 2015
- 11 agents promus CTE au titre de 2015

Suite à la suppression de cette procédure de bonification pour l'année 2016, il nous est annoncé un nouveau dispositif plus complexe pour les années à venir.

3- Mobilité (Cycle 2016-9)

Points saillants sur le cycle de mobilité

Il semble que des possibilités de mobilité soient offertes aux stagiaires du dernier concours de TE suivant les dossiers présentés en regard des situations familiales et autres. L'administration a même annoncé que nous pouvions rassurer ces personnels quant à leur inquiétude face à la vague de requalification en cat. B puisqu'ils seront prioritaires par rapport aux promus sur la liste d'aptitude issue de ce plan de requalification. Mais ils ne peuvent être candidats à la mobilité qu'une fois titulaire.

Bien que cela ne soit pas très clair, il semble que l'ordre des CAP soit inversé et que celle traitant du plan de requalification ait lieu après celle portant sur le prochain tour de mobilité. Attendons que cela soit acté ...

Les postes présentés à la DRE de l'ONCFS ont été retirés suite à une réflexion à mener sur la réorganisation de cette direction induite par la suppression de 7 postes.

Lors des changements de filières, voire de souhait de mobilité vers des postes avec un profil différent que celui occupé, il est recommandé d'anticiper et de demander des formations en adéquation avec le poste demandé.

▪ Mouvements vers ESPACES PROTEGES

Pas de mouvement pour les 7 postes proposés

▪ **Mouvements vers l'ONCFS :**

N° de poste	POSTE	Prénom / Nom	Caractéristique du poste	Avis de la CAPN
003	SD du Finistère 29	Olivier MORILLAS	Chef de brigade	Favorable
008	SD du Loiret 45	Cédric MORIN	Technicien	Favorable
011	SD de l'Eure 27	Luc TISON	Adjoint CSD	Favorable
016	SD du Calvados 14	Renaud RABASTENS	Adjoint CSD	Favorable
018	SMPE de Martinique 97	Christian ETCHECAHAR	Technicien	Favorable
029	SD des Landes 40	René-Marc LEGRAND	Adjoint SCD	Favorable
032	SD du Cantal 15	Franck LASSERRE	Chef de Service	Favorable
035	SD de la Haute Saône et du Territoire de Belfort 70 et 90	Vivien BENOIT	Chef de brigade	Favorable - Détachement
038	SD de Saône et Loire 71	Philippe MORIZOT	Adjoint CSD	Favorable
039	SD de Haute Garonne 31	Joël ZUERAS	Chef de Brigade	Favorable
040	SD de Haute Garonne 31	Régis DESBARAX	Technicien	Favorable
041	SD de l'Hérault 34	Laurent RETIERE	Technicien	Favorable avec effet à la date de titularisation – 26/11/16
042	SD du Gers 32	Didier SOULIE	Chef de Service	Favorable
045	SD du Tarn et Garonne 82	Christophe VOINSON	Chef de brigade	Favorable
049	BMI Nord Est Centre	Serge PIERROT	Adjoint Chef de BMI	Favorable
050	BMI Sud Est	Hervé POUDEROUX	Chef de BMI	Favorable
055	BMI Permis de Chasser - Aurillac	Edouard TOURAILLE	Inspecteur Permis de Chasser	Favorable
059	SD du Lot et Garonne 47	Yvan VILAIR	Technicien	Favorable

- **Mouvements vers l'ONEMA :**

N° de poste	Poste	Prénom / Nom	Caractéristique du poste	Avis de la CAPN
066	SD du Calvados 14	Yann MOUCHEL	Chef de Service	Favorable
069	SD de la Haute Marne 52	Eric BOUQUET	Chef de Service	Favorable
070	SD de l'Eure et Loire 28	Bertrand LHOSTE	Technicien	Favorable - Détachement
071	SD de la Gironde 33	Jean Olivier TERRIER	Chef de Service	Favorable

4- Questions diverses

NES et PPCR :

Le décret est paru le 13/05 avec effet au 01/01/16. Les arrêtés individuels devraient sortir d'ici la fin de l'été et mis en application sur les traitements en octobre 2016.

Un arrêté devrait sortir pour mettre en cohérence les conditions de promouvabilité des TE au grade d'IAE et permettre à titre transitoire pour l'année 2017 de demander l'inscription sur la liste d'aptitude sur les mêmes conditions qu'en 2016. (Avec l'intégration dans le NES, il n'y a plus de CTE au dernier échelon de leur grade). Le texte est dans le circuit DGFP et Conseil d'Etat.

L'Administration nous annonce que le ministère porte le projet d'ouvrir une autre voie de promotion à la cat.A pour les TE (sur un corps du ministère) mais que cela prendra du temps.

RIFSEEP :

N'étant pas dans un corps pouvant déroger à l'application de la RIFSEP elle va s'imposer à nous à partir du 01/01/17. **L'intégration dans le NES des TE avant application de la RIFSEP aura pour conséquence de conserver un régime indemnitaire lié au traitement indiciaire.**

Requalification C en B :

Si la règle est imposée par le ministère, la méthode est laissée à l'initiative des différents EP.

Se télescopant avec les accords PPCR pour la cat.C il existe des risques de perte de traitement pour certains agents. Bien que ces agents en soient informés, des nouvelles simulations seront faites pour ceux qui figureront sur les listes proposées à la liste d'aptitude.

Ce plan de requalification se poursuivra, de fait, par le recrutement sur le corps des techniciens et non des agents techniques. Mais des réflexions sont en cours sur les missions des ATE et des TE ...

Rêvons un peu et maintenons la pression ...

Régime indemnitaire des TE stagiaires :

Les règles ont été rappelées et la réponse du ministère au questionnement des EP sur l'indemnité de sujétion est attendue...

Mme THORIN clôture la séance en nous annonçant qu'elle quitte ses fonctions et qu'elle ne siègera donc plus en CAPN.

Fin de la séance 12 h 50